



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 2 mai 2011

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/2011

D - 20110190

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 2 mai Deux mil onze, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Charles BRON, M. Jean-Charles PALAU, Mme Alexandra SIARRI, M. Jean Marc GAUZERE, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE (à partir de 16 h45), M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne WALRYCK, Mme Emmanuelle AJON, M. Patrick PAPADATO,

Mise en vente par adjudication de divers immeubles communaux. Décision. Autorisation.

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche globale de valorisation du foncier de la Ville, vous avez décidé de procéder à la vente par adjudication des immeubles communaux ne présentant pas d'intérêt pour l'administration communale ou pour les bailleurs sociaux.

Pour certains d'entre eux, la mise aux normes ne se justifie pas au regard du coût de réhabilitation.

De même, la Ville poursuit la vente des derniers appartements des résidences dont elle est restée propriétaire.

Ces ventes se sont soldées par une recette de 416 523, 26€ pour l'année 2010.

Cette démarche peut donc être poursuivie et dans cette optique, deux appartements et un terrain vont être mis en vente par l'intermédiaire du Marché Immobilier des Notaires, la mise à prix étant conforme à l'évaluation réalisée par France Domaine.

Il s'agit des biens suivants :

- le terrain situé 33 rue Détrois cadastré MP 140 d'une superficie de 713 m², évalué dans un rapport de France Domaine en date du 4 janvier 2011 à 480 € le m².

Il s'agit d'un reliquat d'emprises provenant de la construction d'une structure petite enfance.

- un appartement de type 2, situé 44 rue Albert Thomas (lots de copropriété 106 - 22), Résidence du parc des Sports, évalué par France Domaine à 100 000€
- un appartement de type 2, situé 85 rue Léo Saignat (lots de copropriété 114 - 82), Résidence du parc des Sports, évalué par France Domaine à 110 000€

La vente s'effectuera à la chambre des notaires comme précédemment, afin d'assurer la plus large publicité possible et conformément aux cahiers des charges établis par le notaire.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- de faire procéder par la chambre des notaires à la vente par voie d'adjudication des immeubles suivants :

33 rue Détrois pour une mise à prix de 342 240€
44 rue Albert thomas pour une mise à prix de 100 000€
85 rue Léo Saignat pour une mise à prix de 110 000€

- de mandater à cet effet le Marché Immobilier des Notaires
- d'encaisser les sommes correspondant à ces ventes.

Autoriser Monsieur le Maire à signer les actes de cession et tous les documents afférents à ces opérations notamment les cahiers des charges et les actes de quittance du prix.

ADOpte A LA MAJORITE

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2011

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire

